Comment obtenir un bulletin de paie avec le service Tese ?

Pourquoi l'utiliser?

Vous souhaitez obtenir un bulletin de paie avec le service Tese (titre emploi service entreprise) ?

Découvrez comment le faire étape par étape.

De quoi avez-vous besoin?

Votre numéro de Siret et votre mot de passe pour vous connecter au site letese.urssaf.fr

1 Connectez-vous à votre espace en ligne sur letese.urssaf.fr

Bon à savoir

Vous devez créer un volet social. Il permettra au service Tese d'établir le bulletin de paie de votre salarié, de calculer les cotisation et contributions sociales ainsi que le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (si le salarié est imposable).

Les actions à réaliser

Action 1

Rendez-vous sur letese.urssaf.fr.

Connectez-vous à votre espace en ligne en renseignant votre numéro de Siret dans « Mon compte » et cliquez sur « Ok ».

Austrice	Jrssaf				Sirot	0
ñ	L'essentiel du Tese		Adhérer	Documer	its	FAQ
		Effectue	r une recherche		٩	
Deime	S'INFORM sur lo tes	ER e			ADHÉRER	
Pour of	btenir des informations et connal	itre les m	odalités déclaratives, <u>cliquez ici</u> .			
_	Les dernières actualités —	_				
Mise à c annuels 23 février 2 Tous les disponibl	lisposition de vos documents 2023 1024 documents annuels sont désormais es dans votre Espace employeur, pui	s	Montant net social : afficht bulletins de paie pour les s depuis le 1er janvier 2024 31 janvier 2024 Le « montant net social » correct	age sur les salaires versés spond au montant	Prime de partage applicable à comp 24 janvier 2024 Les employeurs peuv prime de partage de l	de la valeur – Régime Mer de 2024 rent verser à leurs salariés un la valeur bénéficiant d'un
rubrique	Editions.		sociaux pour bénéficier de	es des organismes	regime social et fisca	
Brut						

Puis, saisissez votre mot de passe et cliquez sur « Valider ».

Espace Employeur

En saisissant votre numéro Siret vous accédez soit :

- à la demande d'adhésion si vous n'êtes pas encore adhérent.
- à votre espace sécurisé, pour consulter ou déclarer, si vous êtes adhérent.

Pour consulter v déclaration, veu	os données ou effectuer une illez saisir votre mot de passe
N° Siret :	0000000000000
Mot de passe :	2
'ai perdu mon mot de l	Valider

Bon à savoir

En cas de perte de votre mot de passe, cliquez sur « J'ai perdu mon mot de passe » et saisissez votre Siret. Votre service Tese vou adresse un mail sécurisé avec un lien vous permettant de générer un nouveau mot de passe. Ce lien est actif uniquement pendant 72 heures.

2 Sélectionnez le salarié concerné

Les actions à réaliser

Action 1

Cliquez sur la rubrique « Volets sociaux ».



Action 2

Puis, cliquez sur « Saisir un volet social ».

		Volets sociaux > Accueil	
		Accueil Volets Sociaux	
🔋 Liste des volets sociau	×		
Saisir un volet social	2	Menu Volets Sociaux	
Infos légales			

Action 3

Sélectionnez le mois pour lequel vous souhaitez établir le volet social.

Puis, sélectionnez le salarié concerné en cliquant sur l'icône crayon orange.



Action 4

Vous pouvez cliquer sur les liens présents dans la page pour vérifier et modifier si besoin les données concernant votre salarié (numéro de Sécurité sociale, adresse postale, adresse mail...). Enfin, cliquez sur « Nouveau Volet social ».

3.1 Vérifiez les informations pré-remplies

Les actions à réaliser

Action 1

Vérifiez les informations pré-remplies :

- votre numéro Siret et les données de votre salarié ;
- la période d'emploi en fonction du mois que vous avez sélectionné;
- le contrat indiqué auquel le volet social sera
- rattaché; la date de paiement du salaire.





3.2 Option : les informations à compléter si votre salarié a quitté l'entreprise

Les actions à réaliser

Action 1

•

Cochez la case « oui » pour la question « Votre salarié a-t-il quitté l'entreprise au cours ou à la fin de cette période ? », afin de pouvoir compléter les informations concernant son départ.

Action 2

Vous devez sélectionner le motif de rupture (démission, licenciement, rupture conventionnelle, retraite ou autres) et compléter les informations liées à la rupture en fonction du motif.

Excepté pour la démission, complétez les sommes versées à l'occasion de la rupture. Ces sommes devront également être reportées dans la zone « Primes et indemnités » pour le calcul du bulletin de paie de votre salarié.

- E	01 / Avril /	2024	au: 30 /	Avril	/ 2024	
du: [
Votre s	alarié a t-il quitté l'entrepris	se au cours ou à l	la fin de cette périod	er 1	Oui: 🖤	Non:
Dernie	r volet social de l'année pou	ir ce contrat ? ?			oui: O	Non:
Exonér	ation de la taxe d'apprentise	sage ? ?			oui: O	Non:
DÉMI	BUITÉ					
Activity	és exercées en milieu huner	bare	0 9			
Tempé	ratures extrêmes		0 ?			
Bruit			0 ?			
Travall	de nuit	on a start	0 ?			
Travail	en equipes successives alte répétitif	mances	0 ?			
MOT	IF DE RUPTURE DU	CONTRATE	DE TRAVAIL *	then exercit	and an a feat	
et ind	emnités" pour le calcul du	a bulletin de paie	de votre salarié.	tere reporté	es dans la zo	ne Pr
Motif -		N-				
né	Démission	2				
REM	Rupture conventionnelle					
Cette	Autres				Dui: 🖲 N	on: (
Cocher	r oui si la période ouvre dro	oit à une rémuné	ration,	alation da	alaise care s	ameles
cocher	non dans le cas contraire l	(absence tout le	mois sans aucun m	aintien de s	elaire par exi	emple)
STAT	UT PARTICULIER D	U MANDATA	IRE SOCIAL *			
Statut	1	× *				
ÊLÉN	IENTS LIÉS A LA RU	PTURE DU C	ONTRAT DE TR	RAVAIL	*	
Date d	e notification de la cessation	n du mandat socia	al*:		✓ /	*
ROUT	Tensacuum en cours * :	COACTON DE				
MUE	MES VERSEES A L'O	CCASION DE	LA ROPTORE			
A di	tention, vous devez obligato Ins la rubrique "Primes et i	oirement reporter indemnités" afir	r l'intégralité des son n que ces montants :	nmes versée apparaissent	s à l'occasion sur le bulleti	n de la In de p
Indem	nité versée cessation forcée	de la fonction de	mandataire social :	0		0
Indem	nité transactionnelle :			0		0
DÉDI						
PÉRI	ODE D'EMPLOI *	2024	au: 30 /	Avril	/ 2024	
PÉRI du:	CODE D'EMPLOI *	2024	au: 30 /	Avril	/ 2024	
PÉRI du: (0 Votre s	ODE D'EMPLOI * D1 / Avril / alarié a t-il quitté l'entrepris	2024 Se au cours ou à l	au: 30 / la fin de cette périod	Avril le ? 1) / 2024 Oui: ®	Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie	ODE D'EMPLOI * 1 / Avril / alarié a t-il quitté l'entrepris r volet social de l'année pou	2024 se au cours ou à l ir ce contrat ? ?	au: 30 / la fin de cette périod	Avril le ?	/ 2024 Oui: ® Oui: O	Non: Non:
PÉRI du: 0 Votre s Dernie Exonér	ODE D'EMPLOI * 1 / Avrii / alarié a t-il quité l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentiss	2024 se au cours ou à l ir ce contrat ? ? sage ? ?	au: 30 / Ja fin de cette périod	Avril le ?	/ 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI	CODE D'EMPLOI * D1 / Avril / J alarié a t-il quité l'entrepris volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprensis IBILITÉ	2024 se au cours ou à l ir ce contrat ? ? sage ? ?	au: 30 / la fin de cette périod	Avril le ?) / 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activite	CODE D'EMPLOI * D1 / Avril / alarié a t-il quité l'entrepris rvolet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentis: BOLITÉ és exercées en milieu hyperi	2024 se au cours ou à l ir ce contrat ? ? sage ? ? bare	au: 30 / / la fin de cette périod	Avril e ? 1) / 2024 Oui: @ Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (du: (du: (du: (du: (du: (du: (du: (ODE D'EMPLOI * 1 / [Avril / / alarié a t-il quitté l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentis IBILITÉ is exercés en milieu hyperi ratures extrêmes	2024 se au cours ou à l ir ce contrat ? ? sage ? ? bare	au: 30 / / la fin de cette périod	Avril e ? 1) / 2024 Oui: @ Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activite Tempé Bruit	CODE D'EMPLOI * 1 / Avrii / / alarié a t-il quité l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentiss (BILITÉ és exercées en milieu hyperi ratures extrêmes de nuit	2024 se au cours ou à l ir ce contrat ? ? sage ? ? bare	au: 30 / la fin de cette périod	Avril e ? 1) / 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Trempé Bruit Travail	NODE D'EMPLOI * 31 / Avrili / / atarié à t-ill quitté l'entrepris atarié à t-ill quitté l'entrepris voité social de l'année pou ation de la taxe d'apprentis: IBLITÉ és exercées en milieu hyperi de nuit en équipes successives alte	2024 se au cours ou à ir ce contrat ? ? sage ? ? bare mantes	au: 20 / la fin de cette périod 9 9 9 9	Avril e ? 1) / [2024 Oul: @ Oul: O Oul: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Derniee Exonér PÉNJ Activiti Trenpé Bruit Travail Travail	CODE D'EMPLOI * 21 / Avril / alarié a t-il quitté l'entrepris ation de la taxe d'apprentis BILITÉ és exercées en milieu hyperi ratures extrêmes de nuit en équipes successives alte répétitif	2024 ir ce contrat ? ? sage ? ? bare mantes	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avni le ?	/ 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Trenpé Bruit Travail Travail	CODE D'EMPLOI * 21 / [Avrii /] alarié a t-il quitté l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentiss IBILITÉ És exercées en milieu hyperi aturés extrémes de nuit en équipes successives alte répétitf.	2024 se au cours ou à l r ce contras ? ? sage ? ? bare mantes	au: 30 / a fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9	Avni ie ? 1) / 2024 Oui: @ Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activité Travail Travail Travail MOT	ODE D'EMPLOI * 1 / Avril / / alarié a t-il quité l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentiss IBILITÉ is exercées en milieu hyperi ratures extrémes de nuit en équipes successives alter répétiuf IF DE RUPTURE DU Image variéer dans la confi	2024 se au cours ou à l r ce contras ? ? sage ? ? bare mantes CONTRAT L a da la cuitor	au: 30 / la fin de cette périod	Avril e ? 1	/ 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activitů Travail Travail Travail MOT Les so	NODE D'EMPLOI * 21 / Avrili / / 21 / Avrili / / 21 / Avrili / 21 / Avrili / 22 / Avrili / 23 / Avrili / 24 / Avrili / 25 / Avrili / 26 ation de la taxe d'apprentiss: 16 ILTÉ 26 autit 40 nuit en deules successives alter répétuit IF DE RUPTURE DU Immes versées dans le cadri annités "point" le calcul du	2024 ir ce contrac ? ? sage ? ? irrantes CONTRAT LI bulletin de pais bulletin de pais	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril le ? 1	∫ / 2024 Oui: ● Oui: ○ Oui: ○	Non: Non: Non:
PÉRI du: (d Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Travail Travail Travail MOT Les so et ind	CODE D'EMPLOI * 12 / [Avril] / / 14aria à t-il quitté l'entrepris atarié à t-il quitté l'entrepris tation de la taxe d'apprentis tBILTÉ és exercés en milieu hyperf ratures extrêmes de nuit en équipes successives alte répétitif IF DE RUPTURE DU mines versées dans le cadrementés" pour le callori du	2024 se au cours ou à l r ce contrat ? ? bare mantes CONTRAT L r de la rupture e builetin de paie	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avni le ? 1) / 2024 Oui: @ Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Travail Travail Travail MOT Les so et ind Motif :	CODE D'EMPLOI * D1 / [Avriii /] D2 / [Avriii /] D3 / [Avriii /] D4 1 quitté l'entrepris rvolet social de l'année pou atoin de la taxe d'apprentiss BBLITÉ É Se xercées en milieu hyped atoires extrêmes de nuit en équipes successives alte répétuf IF DE RUPTURE DU memsé versées dans le cadremités" pour le calcul du Démission	2024 se au cours ou à i ri ce contrat ? ? sage ? ? bare mantes CONTRAT II re de la rupture (builletin de paie builletin de paie	au: 30 / la fin de cette périod	Avril e ? 1	/ 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Travail Travail MOT Les so et ind Motif : RÉM	ODE D'EMPLOI * 1 / Avrii / / alarié a t-il quitté l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentiss (BILITÉ 8 exercées en milieu hyperi ratures extrêmes de nuit en équipes successives alte répétuir IF DE RUPTURE DU mines versées dans le cadr emnités" pour le calcul du Démission Licenciement Rupture conventionnelle	2024 se u cours ou à l r ce contras ? ? sage ? ? trantes CONTRAT E tre de la rupture c troulletin de paie alletin de paie	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril e ? 1	/ 2024 Oui: ® Oui: O Oui: O	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Mot Travail Motif : RÉM Cette	NODE D'EMPLOI * 21 / Avrill / 21 / Avrill / 21 / Avrill / 21 / Avrill / 22 / Avrill / 23 / Avrill / 24 / Avrill / volet social de l'année pou action de la taxe d'apprentiss: (BLITÉ 25 exercées en milieu hyperf ratures extrémes de nuit de nuit en équipes successives alte répétuit (Brenzemtes dans le cadir d'accenciement Démission Licenciement (Connelle Retraite (Attraite dans le cadir)	2024 r ce contrac ? ? bare mantes CONTRAT L contract applies applies contract applies contract	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril le ?	J 2024 Oui: ● Oui: ○ Oui: ○ Oui: ○	Non: Non: Non:
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Motif : RÉM Cette p Coche	ODE D'EMPLOI * 1 / [Avrii / / alarié à t-il quitté l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentis IBILITÉ is exercées en milieu hyperi anures extrémes de nuit en équipes successives alter répétiti IF DE RUPUTURE DU Immes versées dans le cadr emmités" pour le calcul du Démission Liconciement Rupture conventionnelle Retraite Autres	2024 se au cours ou à l r ce contras ? ? sage ? ? bare mantes CONTRAT LE re de la rupture de builletin de paie builletin de paie buillet	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril le ? 1) / 2024 Oui: @ Oui: O Oui: O Oui: O	Non: Non: Non: on: (
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Motif : RÉM Cette p Cocher cocher	CODE D'EMPLOI * 31 / Avrii / / 32 / Avrii / 33 / Avrii / 34 / Avrii / 4 / I quitté l'entrepris 8 excrédes en milieu hypert 34 andres extrêmes de nuit en équipes successives alte répétitif IF DE QUPTURE DUN memes versées dans le cadre emilées" pour le calcul du Démission Licenciement Licenciement Rupture conventionnelle Ratres - ou la la période ouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dre non dans le cas contraire la période nouvre dr	2024 se au cours ou à l r ce contrac ? ? sage ? ? bare mantes CONTRAT L! re de la rupture o builletin de paie CONTRAT L! au cours au course de la contracta de l	au: 30 / la fin de cette périod	Avril le ? 1 itre reporté aintien de s	/ 2024 Oui: @ Oui: O Oui: O Oui: O N alaire par exc	Non: Non: Non: on: (on: (
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér Exonér Bruit Travail Motif : RÉM Cette i Cocher Cocher STAT	ODE D'EMPLOI * 1 / Avril / / alarié à t-il quité l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentis: (BILITÉ is exercées en milieu hyperi ratures extrêmes de nuit en équipes successives alte répétuif IF DE RUPTURE DU IF DE RUPTURE DU IF DE RUPTURE DU Cémission Licenciement Rupture conventionnelle Retraite roui al la période ouvre dri roui al l	2024 se u cours ou à l r ce contras ? ? sage ? ? trantes CONTRAT E CONTRAT E Dialétin de paie bulétin de paie tà une rémuné désence tout le U MANDATA	au: 30 / / la fin de cette périod	Avril e ? 1 itre reporté aintien de s	J 2024 Oul: © Oul: O Oul: O Dul: O Dul: N Alaire par exc	Non: Non: Non: on: (emple)
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér Exonér Bruit Travail Motif : RÉM Cette p Cocher Cocher Statut	CODE D'EMPLOI * 12 / [Avril] / / 12 / [Avril] / / alarié a t-il quitté l'entrepris atoin de la taxe d'apprentis tBILTÉ és exercés en milieu hyperf ratures extrêmes de nuit en équipes successives alte répétitif IF DE RUPTURE DU mines versées dans le cadr Démission Licenciement Rupture conventionnelle Autras Ouis la période ouvre dre rons la période ouvre dre rons dans le cas centraire le	2024 ir ce contract ? ? bare bare contract I bare contract I contract I	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril e ? 1 itre reporté	/ 2024 Oui: ● Oui: ○ Oui: ○ Oui: ○	Non: Non: Non: on: (emple)
PÉRI du: Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Travail Travail Motif : RÉM Cette Cette Cocher STAT	CODE D'EMPLOI * D1 / [Avrii /] D2 / [Avrii /] Jalarié à t-il quitté l'entrepris volet social de l'année pou attoin de la taxe d'apprentiss BBLITÉ És exercées en milieu hyperi andres extrêmes de nuit en équipes successives alter répétitif IF DE RUPTURE DU Démission L'enciement Lecnciement Autres nois ils période ouvre dre non dans le cas contraire le TUT PARTICULIER D EENTS LIÉS A LA RU	2024 se au cours ou à i r ce contrat ? ? sage ? ? bare mantes CONTRAT II re de la rupture (buildtin de paie buildtin de paie buildtin de paie buildtin de paie buildtin de paie buildtin de paie U MANCATA VIII PUTURE DU C	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avni le? 1 itre reporté aintien de s	/ 2024 Out: @ Out: O Out: O Out: O N alaire par exc	Non: Non: Non: on: (emple)
PÉRI du: Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Motif : RÉM Cette i Cocher cocher STAT Statut ÉLÉN	ODE D'EMPLOI * 12 / Avrii / / 14atrié à t-il quitté l'entrepris rolet social de l'année pou atoin de la taxe d'apprentiss IBLITÉ is exercées en milieu hyperf atariée extrêmes de nuit ne équipes successives aitle répétitif IF DE RUPTURE DU Démission Licenciement Rupture conventionnelle Ratres roin al la période ouvre dre roin dans le cas contraire l' TU PARTICULIER DI TEMENTONE ENTES LIÉS A LA RU EINTS LIÉS A LA RU	2024 se au cours ou à l ar ce contras ? ? sage ? ? tare trantes CONTRAT [] CONTRAT [] contrantes CONTRAT [] t à une rémuné désence tout le UMANDATA v) *	au: 30 / ia fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril e ? 1 itre reporté aintien de s	↓ 2024 Out: ● Out: ○ Out: ○ Dui: ● N alaire par exe	Non: Non: Non: on: (emple)
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNJ Activité Bruit Travail Travail Travail Travail Motí Es so et ind Motí Cette Cocher Statut ÉLÉN Date d Aucun	CODE D'EMPLOI * 12 / [Avril] // 14arié a t-il quité l'entrepris atarié a t-il quité l'entrepris total de l'année pou atarié a t-il quité l'entrepris total de l'année pou atarié a t-il quité l'entrepris total de l'année pou total de l'année de moit total de l'année total de l'année de moit total de l'année total de l'année de mission total de période ouvre dre non dans le cas contraire l'année total de période ouvre dre non dans le cas contraire l'année total de période ouvre dre non datoton de la cessator t	2024 sea cours ou à l r ce contrac ? ? sage ? ? contract E contract E co	au: 30 / la fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril e ? 1 etre reporté aintien de s	1 2024 Oul: ● Oul: ● Oul: ○ Oul: ○ Oul: ○ Oul: ●	Non: Non: Non: on: (emple)
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér PÉNI Activiti Travail Bruit Travail Bruit Travail Travail MOT Les so Les ind MOT Cette p Cocher cocher Statut ÉLÉM Date d Accum	ODE D'EMPLOI * 1 / [Avrii /] alarié à t-il quitté l'entrepris r volet social de l'année pou ation de la taxe d'apprentis BILITÉ 5 exercées en milieu hyperi andres extémes de nuit en équipes successives alte répétit I IF DE RUPTURE DU Immes versées dans le cas remnités* pour le calcul du Démission Licenciement Rupture conventionnelle Retraite Autres I'UT PARTICULIER D EITS LIÉS A LA RU e notification de la cessation e transaction en cours *: MES VERSÉES A L'ON	2024 se au cours ou à l r ce contract ? sage ? bare mantes CONTRAT II re de la rupture c builletin de paie builletin d	au: 30 / a fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avni e ? 1 itre reporté	/ 2024 Out: @ Out: O Out: O es dans la zo Dui: @ N alaire par exe	Non: Non: Non: Non: emple
PÉRI du: (Votres) Dernie Exonér PÉNJ Travail Travail Travail Motif : RÉM Motif : RÉM Cette Cocher STAT Statut ÉLÉN Date d Aucunu	CODE D'EMPLOI * D1 / Avrii / I D2 / Avrii / I D3 / Avrii / I D4 I quitté l'entrepris / voit social de l'année pou atoin de la taxe d'apprentiss // Burlin / Avrii BBLLTÉ // Sexercées en milieu hyped // Sexercées en milieu hyped de nuit en équipes successives alte répétuif // IF DE RUPTURE DU Démission L'cenciement / Avries Aufres papture conventionnelle Retrate Aufres rou de le cessator // Curre for a contraire i UT PARTICULIER DU // Curre for a contraire i // Curre for a contraire i UT PARTICULIER D // Curre for a contraire i // Curre for a contraire i UT PARTICULIER D // Curre for a contraire i // Curre for a contraire i UT PARTICULIER D // Curre for a contraire i // Curre for a contraire i UT PARTICULIER D // Curre for a contraire i // Curre for a contraire i MEN VERSÉES A LA RU entification de la cessator // Curre for a contraire i	2024 se au cours ou à i r ce contract ? ? sage ? ? bare mantes CONTRAT II re de la rupture ou builletin de paie d'abuence tout le UMANDATA vi PTURE DU C no umanda scola CCASION DE sourcement reporter	au: 30 / a fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril le ? 1 itre reporté aintien de s CAVAIL ? /	<pre>/ 2024 Out: ● Out: ○ Out: ○ Out: ○ Nalaire par exc alaire par exc * *</pre>	ne "Pr on: (emple)
PÉRI du: (Votre s Dernie Exonér Bruit Travail Motif : RÉM Cette Cocher STAT Statut ÉLÉN Date d Aucunn SOM	ODE D'EMPLOI * 12 / Avrii / / 14alarié à t-il quitté l'entrepris rolet social de l'année pou atoin de la taxe d'apprentiss IBLITÉ is exercées en milieu hyperf andres extrêmes de nuit en équipes successives alte répétitif IF DE RUPTURE DU Démission Licenciement Rupture conventionnelle Ratres rous als période ouvre dre rous als période souvre dre rous als la période souvre dre renond ans le cas couvrer et rous als période souvre dre renond and le cas couvrer et rensaction en cours * : </td <td>2024 se au cours ou à l' r ce contras ? ? sage ? ? trantes CONTRAT [] ce de la rupture : builletin de pair t à une rémundi désence tour le UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA CONTRAT [] CONTRAT [] CON</td> <td>au: 30 / / ia fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9</td> <td>Avril e ? 1 itre reporté aintien de s cavail : cavail : cavail : cavail :</td> <td>V 2024 Oui: Oui: Oui: Oui: Oui: Oui: Oui: N alaire par exe * * * * * * * * * * * * *</td> <td>Non: Non: Non: on: (emple)</td>	2024 se au cours ou à l' r ce contras ? ? sage ? ? trantes CONTRAT [] ce de la rupture : builletin de pair t à une rémundi désence tour le UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA UMANDATA CONTRAT [] CONTRAT [] CON	au: 30 / / ia fin de cette périod 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Avril e ? 1 itre reporté aintien de s cavail : cavail : cavail : cavail :	V 2024 Oui: Oui: Oui: Oui: Oui: Oui: Oui: N alaire par exe * * * * * * * * * * * * *	Non: Non: Non: on: (emple)
PÉRI du: [Votre s Dernie Exonér Exonér Bruit Travail Mot Travail Mot Cette Cocher Statut Étéh Date d Aucun Som A	ODE D'EMPLOI * 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2024 2024 sea cours ou à l r ce contract ? ? sage? ? contract for sage? ? contract for a de la rupture et buletin de paie contract for a une rémuné (absence tout le UMANDATA v " PTURE DU C n du mandat soci CCASION DE Cocement reporter informatiés and du la fondera for du la fondera for fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fondera fonder	au: 20 / / la fin de cette périod	Avril e ? 1 itre reporté aintien de s CAVAIL : C	1 2024 Oul: Oul: Oul: Oul: Oul: Oul: Oul: Oul: N alaire par exc ×	Non: Non: Non: on: (emple)

^{3.3} Les informations liées aux heures rémunérées, supplémentaires ou complémentaires ou complémentaires

Les actions à réaliser

	-
Action	1
ACTION	

Saisissez le nombre d'heures rémunérées.

Elles correspondent au nombre total d'heures effectuées, y compris les heures majorées et la période de congés payés.

Nombre de jours travaillés: 22	?		Heures	rémun	érées	s: 164	4 H	40 mr	n 🕒		
			dont he	ures m	ajore	ées <u>clic</u>	uez io	ai Y	Sec. 1		
Taux %:	25	, 0	Nombre :	13	h	00	mn	Montant :	201	,	18
Taux %:	0	, 0	Nombre :	0	h	00	mn	Montant :	0],	0
Taux %:	0	,0	Nombre :	0	h	00	mn	Montant :	0	٦,	0
HEURES SUPPLÉMENTA	IRES	ouv	RANT DE	ROIT	AR	ÉDU	СТІС	ON clique	z ici		
HEURES SUPPLÉMENTA heures supplémentaires :	IRES	OUV	<u>RANT DE</u>		A R	LÉDU		DN clique	<u>z ici</u>	_	
HEURES SUPPLÉMENTA heures supplémentaires : Rémunération globale correspon	dante :	OUV	<u>RANT DF</u>		A R	tÉDU	CTIC 0	<u>DN clique</u> mn ?]ε?	ez ici	_	

AVANTAGES EN NATURE ajouter un avantage

PRIMES ET INDEMNITÉS ajouter une prime

Action 2

Indiquez le nombre et la rémunération globale correspondant aux heures supplémentaires ou complémentaires ouvrant droit à réduction des cotisations salariales et défiscalisation :

seules les heures ouvrant droit à réduction ;

• la rémunération de ces heures à laquelle on ajoute la majoration relative à celles-ci.

Précisez si le salaire est déclaré en net ou en brut et indiquez le montant de la rémunération totale, y compris les heures majorées (hors primes).

Indiquez le montant total et non le montant

Nombre de jours t	ravailles: 22	1	Heures	rémunérée	s: 164	h 40 m	n	J
	_		dont her	ures major	ées <u>cliquez</u>	ici ?		
	Taux %: 25	, 0	Nombre :	13 h	00 m	n Montant :	201	, 18
	Taux %: 0	,	Nombre :	0 h	00 m	n Montant :	0	, 0
	Taux %: 0	,0	Nombre :	0 h	00 m	n Montant :	0	, 0
HEURES SUP	PLÉMENTAIR	ES OUV	RANT DR	ROIT A F	RÉDUCT	ON clique	ez ici	
heures suppléme	ntaires :			13	h 00	mn ?		
Rémunération glo	bale correspondan	te :	2	201	, 18	e ?		
ÉLÉMENTS D	E RÉMUNÉRA	TION *					-	
Calaira déalaré ar		a haste (2	Pámun	ération :	2079	95 6	3
Salaire declare er	net: O ou e	n brut: G	1	Kelliuli	eración . L	, , ,		Ŭ
AVANTAGES	EN NATURE	ajouter u	n avantag	e				
	1.11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1							
PRIMES ET 1	INDEMNITES	ajouter u	ne prime					
HEURES RÉM	IUNÉRÉES							1
HEURES RÉM	IUNÉRÉES	0					- 1	-
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22	?	Heures	rémunérée	s: 164	h 40 m	n 1	}
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22	?	Heures dont her	rémunérée ures major	s: 164	h 40 m	- 1	
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25	?	Heures dont her Nombre :	rémunérée ures major 13 h	s: 164 ées <u>cliquez</u> 00 mi	h 40 m ici ? Montant :	n 1	, 18
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0	? , 0 , 0	Heures dont her Nombre : Nombre :	rémunérée ures major 13 h 0 h	s: 164 ées <u>cliquez</u> 00 mi 00 mi	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant :	- 1 201 0	, 18
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0	? , 0 , 0 , 0	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre :	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h	s: 164 ées <u>cliquez</u> 00 mi 00 mi 00 mi	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant :	1 0 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t	Taux %: 0 Taux %: 0 Taux %: 0	? , 0 , 0 , 0	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre :	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h	s: 164 ées <u>cliquez</u> 00 mi 00 mi 00 mi	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant :	1 0 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR	? , 0 , 0 , 0	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre :	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h ROIT A F	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant :	1 201 0 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR	? , 0 , 0 , 0	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre :	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h ROIT A F	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m <u>RÉDUCT</u>	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique	201 0 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t <u>HEURES SUP</u> heures supplémei	IUNÉRÉES ravaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR ntaires :	? , 0 , 0 , 0	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h ROIT A F	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT h 00	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique	201 0 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t HEURES SUP heures supplémen Rémunération glo	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR ntaires : taires :	? , 0 , 0 , 0 : : : : : : : : : : : : : : :	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h ROIT A F 13 201	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT h 00 , 18	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? i c ?	201 0 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t HEURES SUP heures supplémei Rémunération glo	IUNÉRÉES rravaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 P <u>PLÉMENTAIR</u> ntaires : bale correspondan	? , 0 , 0 , 0	Heures (dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h 0 h 80IT A F 13 201	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT) h 00 , 18	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? i c ?	- 1 201 0 0	, <u>18</u> , <u>0</u> , <u>0</u>
HEURES RÉM Nombre de jours t <u>HEURES SUP</u> heures supplémei Rémunération glo ÉLÉMENTS D	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR ntaires : taires : taires correspondan	, 0 ,	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h 0 h 0 h 0 13 13 201	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT h 00 , 18	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? : c ?	201 0 0 22 ici	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t <u>HEURES SUP</u> heures supplémei Rémunération glo <u>ÉLÉMENTS D</u>	IUNÉRÉES travaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR ntaires : ubale correspondan	? ,0	Heures dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h ROIT A F	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT h 00 , 18	h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? : c ?	201 0 0 ez ici	, 18, 0, 0
HEURES RÉM Nombre de jours t HEURES SUP heures supplémer Rémunération glo ÉLÉMENTS D Salaire déclaré er	IUNÉRÉES rravaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 P <u>PLÉMENTAIR</u> ntaires : ubale correspondan E <u>RÉMUNÉRA</u> n net : 0 ou e	, 0 ,	Heures (dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h 0 h 0 h 0 h 13 201 Rémun	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT) h 00 , 18 ération : [h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? CON clique 2078 , [□ 1 □ 201 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Nombre de jours t HEURES SUP heures supplémen Rémunération glo ÉLÉMENTS D Salaire déclaré er	IUNÉRÉES ravaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR ntaires : abale correspondan E RÉMUNÉRA n net : 0 ou e	, 0 ,	Heures (dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h 0 h 0 h 13 201 Rémun	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m RÉDUCT) h 00 , 18 ération : [h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? : € ?	□ 1 □ 201 □ 0 □ 0 □ 0 □ 22 ici 85 €	, 18 , 0 , 0
HEURES RÉM Iombre de jours t HEURES SUP heures supplémer Rémunération glo ÉLÉMENTS D Salaire déclaré er	IUNÉRÉES ravaillés: 22 Taux %: 25 Taux %: 0 Taux %: 0 PLÉMENTAIR ntaires : bale correspondan E RÉMUNÉRA n net : 0 ou e	? ,0	Heures (dont her Nombre : Nombre : Nombre : RANT DR	rémunérée ures major 13 h 0 h 0 h 0 h 0 h 13 201 Rémun	s: 164 <u>éés cliquez</u> 00 m 00 m 00 m <u>RÉDUCT</u>) h 00 , 18 ération : [h 40 mi ici ? n Montant : n Montant : n Montant : CON clique mn ? : c ?	□ 1 □ 201 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0	, <u>18</u> , <u>0</u> , <u>0</u>

3.4 Les informations liées aux avantages en nature ainsi qu'aux primes et indemnités

Les actions à réaliser

Action 3

horaire.

Action 1	HEURES RÉMUNÉRÉES
Vous pouvez ajouter des avantages en nature. Pour en savoir plus sur le sujet, consultez ce document sur les frais	Nombre de jours travaillés: 22 ? Heures rémunérées: 164 h 40 mn ? dont heures majorées cliquez ici ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ?
professionnels <u>Lien vers https://www.letese.urssaf.fr/porta</u>	hil/files/PDF/Tese-AvantagesNatureFraisPro.pdf heures supplémentaires : neures supplémentaires : Rémunération globale correspondante :
	ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION * Salaire déclaré en net : ○ ou en brut: ● ? Rémunération : 2078 , 85 € ?
	AVANTAGES EN NATURE ajouter un avantage

Action 2 Vous pouvez également ajouter des

primes et

indemnités. Sélectionnez le type d'indemnités puis indiquez le montant global et non le montant horaire.

D'autres primes peuvent être soumises partiellement, notamment en cas de rupture du CDI. Cliquez sur « Autres » pour compléter le montant.



Exemple pour le calcul des indemnités

Cas d'un salarié n'ayant pas pris ses congés au terme de son GDD de 3 mois, rémunéré 1 800 € par mois : calculez au titre de son indemnité de fin de contrat 10 % sur la totalité de sa rémuné ation, soit 540 € (5 400 × 10 %), puis calculez à nouveau 10 % au titre de l'indemnité compensatrice de congés payés sur le résultat obtenu, soit 594 € [(5 400 + 540) × 10 %)]. Ces primes sont soumises à cotisations, CSG et CRDS.

3.5 Les informations liées aux congés payés

Les actions à réaliser

Action 1

Sélectionnez le motif du congé et précisez le nombre de jours ainsi que les dates de début et de fin.

Dès que votre salarié prend des congés, un document est joint au bulletin de paie précisant le nombre de jours de congés pris depuis le début de la période de référence.

Le calcul des jours acquis et le décompte des jours de congés restent à votre charge.

Congés principaux et supplémentaires ? 3 , 0 01 / 08 / 2024 17 / 01	
10 ²	/ 2024
Congés principaux et supplémentaires	

3.6 Les informations liées aux frais professionnels

Les actions à réaliser

Action 1

Le total des frais professionnels versés à votre salarié est pré-rempli du montant indiqué dans la zone « Préciser les modalités de prise en charge des frais ».

FRAIS PROFESSIONNELS ? cliquez ici

TRAIS PROFESSIONNELS T CIQUEZ ICI	
Total des frais professionnels :	1 0 , 0 €
-dont frais dépassant les limites d'exonération :	0 , O €
-dont frais cumulables avec déduction spécifique :	2 0 , 0 € ?
Préciser les modalités de prise en charge des frais profes	ssionnels :
Remboursement au réel :	0 , 0 € ?
Remboursement au forfait :	3 0 , 0 € ?
Prise en charge directe par l'employeur :	0 _, 0 € ?
Titres transport à hauteur de 50% :	□ 0 , 0 € ?

Fraction titres transport supérieure à 50% ou prime de transport :



Action 2

Indiquez dans cette zone le montant des frais professionnels qui ne sont pas exonérés de cotisations : soit la fraction des allocations forfaitaires excédant les limites d'exonération, les frais non justifiés, ainsi que l'intégralité de l'indemnité de trajet (BTP).

FRAIS PROFESSIONNELS ? cliquez ici		
Total des frais professionnels :	1	0 ,0 €
-dont frais dépassant les limites d'exonération :		0 , 0 €
-dont frais cumulables avec déduction spécifique :	2	0 , 0 € ?
Préciser les modalités de prise en charge des frais prof	essionnels :	
Remboursement au réel :		ο , ο ε ?
Remboursement au forfait :	3	0 , 0 € ?
FRAIS PROFESSIONNELS ? cliquez ici		
Total des frais professionnels :	1	0,0€
-dont frais dépassant les limites d'exonération :		0 , 0 €
-dont frais cumulables avec déduction spécifique :	2	0,0€?

€?

€?

€?

€?

€?

0

3

4

0

0

3

4

0

€

€

€?

€?

€?

Action 3

Précisez obligatoirement les modalités de prise en charge des frais professionnels. Indiquez dans la zone correspondante le total des frais professionnels versés à votre salarié. Par exemple, les sommes dues au titre des indemnités de petits et grands déplacements prévues par la convention collective du BTP. Pour en savoir plus, consultez ce document sur les frais professionnels

Remboursement au réel :

Préciser les modalités de prise en charge des frais professionnels :

Remboursement au forfait : Prise en charge directe par l'employeur :

Titres transport à hauteur de 50% :

Fraction titres transport supérieure à 50% ou prime de transport :

Lien vers https://www.letese.urssaf.fr/portail/files/PDF/Tese-AvantagesNatureFraisPro.pdf .

Action 4

Indiquez :

- le montant de votre participation correspondant à la prise en charge obligatoire du prix du titre d'abonnement, soit 50 % de son coût ;
- le montant de votre participation pour la fraction excédant le cas échéant 50 % du prix du titre d'abonnement.

Si vous versez une prime de transport forfaitaire à votre salarié qui n'utilise pas les transports en commun, indiquez dans cette zone son montant.

FRAIS PROFESSIONNELS ? cliquez ici Total des frais professionnels : 1 -dont frais dépassant les limites d'exonération : 2

Préciser les modalités de prise en charge des frais professionnels :

Remboursement au réel :

Remboursement au forfait : Prise en charge directe par l'employeur :

Titres transport à hauteur de 50% :

Fraction titres transport supérieure à 50% ou prime de transport :

Action 5

Indiquez le montant de la base forfaitaire si vous employez, par exemple, des formateurs occasionnels.

Ce montant sert au calcul des cotisations et contributions sociales. Dans ce cas, l'accord du

5

salarié est nécessaire. Le montant de la rémunération doit également être indiqué. Pour en savoir plus : consultez ce document sur les frais

professionnels

Lien vers https://www.letese.urssaf.fr/portail/files/PDF/Tese-AvantagesNatureFraisPro.pdf .

3.7 Option : déclaration en cas d'absence du salarié

Bon à savoir



Lors de l'absence de votre salarié, vous devez compléter les rubriques « Rémunération », « Heures rémunérées », « Eléments de rémunération » différemment selon si vous appliquez ou pas le maintien de salaire et selon la durée de son absence.

Les actions à réaliser

Action 1

Situation 1 : vous n'appliquez pas de maintien de salaire.

Si vous salarié est absent durant un mois complet, saisissez un volet social et cochez « Non » à la question « Cette période est-elle rémunérée ? ».

Si votre salarié a travaillé durant le mois, saisissez un volet social, cochez « Oui » à la question et indiquez le nombre d'heures réellement effectuées ainsi que la rémunération brute ou nette correspondante dans les rubriques « Heures rémunérées » et « Eléments de rémunération ».

Situation 2 : vous maintenez totalement ou partiellement la rémunération de votre salarié.

Cochez « oui » à la question « Cette période estelle rémunérée ? », puis saisissez le nombre d'heures habituellement travaillées dans la rubrique « Heures rémunérées ».

Enfin, saisissez en net ou en brut la rémunération des heures travaillées et du maintien du salaire (hors indemnités journalières de Sécurité sociale et/ou de prévoyance) dans la rubrique « Eléments de rémunération » et, le cas échéant, tout autre élément de rémunération (avantages en nature, primes...).



Action 2

Sélectionnez la nature de l'absence dans l'une des rubriques suivantes :

 absences non rémunérées si vous n'appliquez pas le maintien de salaire. Cela correspond à une période d'absence pendant laquelle votre salarié ne perçoit aucune rémunération ni de votre part, ni de celle d'un organisme de prévoyance ;

ABSENCES NON RÉMUNÉRÉES OU PARTIELLEMENT RÉMUNÉRÉES



absences rémunérées partiellement si vous appliquez le maintien de salaire. Cela correspond à une période d'absence pendant laquelle votre salarié perçoit une rémunération de votre part ou d'un organisme de prévoyance.

Femployeur (subrogation)?	oun	~			
3- Montant net des indemnités journalières de sécurité sociale au titre de la période d'emploi déclarée:	0		0	c ?	
4- Votre salarié est il en arrêt maladie depuis plus de 60 jours calendaires au terme de la période d'emplo déclarée?	Oui:	0	Non	۲	
S- Montant net des indemnités journalières de sécurité sociale au-delà de 60 jours calendaires d'arrêt au titre de la période d'emploi déclarée:	0]	0]c ?	4
6- Des indemnités de prévoyance ont-elles été versées en complément des indemnités journalières de sécurité sociale?*	Ouis	0	Non	۲	
7- Le régime de prévoyance est il obligatoire?	Oui	۲	Non	0 ?	
8- Ces indemnités complémentaires ont-elles été versées directement par votre régime de prévoyance à l'employeur (subrogation)?	Oui:	۲	Non	0	
9- Montant des indemnités complémentaires de prévoyance :	0	٦,	0	c ?	
10- Taux de financement du risque d'incapacité par l'employeur :	0	٦,	0	% ?	
11- Taux de financement du risque d'incapacité par le salarié :	0	٦,	0	% ?	
Valider	Aer				

Saisissez le nombre de jours calendaires d'absences.

Exemple : votre salarié est absent du lundi 1er au mardi 9 inclus. Le nombre de jours à déclarer est de 9.



Action 4

Complétez l'ensemble des rubriques en fonction de vos contrats et des éléments reçus de la part des organismes (Cpam, Prévoyance).

3.8 Les informations liées à l'épargne salariale et aux retenues sur salaire

Bon à savoir

L'épargne salariale est un système d'épargne collectif qui consiste à verser à chaque salarié une prime liée à la performance de l'entreprise (intéressement) ou représentant une quote-part de ses bénéfices (participation).

Les sommes attribuées peuvent, au choix du salarié, lui être versées directement ou être déposées sur un plan d'épargne salariale (PEE, PEI, PERCO). Ces plans d'épargne peuvent également être alimentés par des versements complémentaires de l'entreprise, appelés « abondements », sous conditions. Pour en savoir plus :

economie.gouv.fr Lien vers https://www.economie.gouv.fr/cedef/epargne-salariale.

Les actions à réaliser

Indiquez le montant brut de l'épargne salariale.

Celle-ci est soumise à CSG-CRDS.

Aide au remplissage des rubriques :

 Les montants indiqués ci-dessous ne seront pas ajoutés au net à payer car ils sont versés en dehors du salaire Toutefois, ils seront soumis à la CSG/CRDS, ces cotisations étant retenues au salarié sur ce bulletin de salaire.

 Par conséquent, les primes d'intéressement et de participation devront être versées au salarié pour leur montant brut avant déduction de la CSG/CRDS.

 Par défaut, les montants inscrits dans les rubriques ci-dessous seront réintégrés dans la rémunération nette fiscale du salarié et seront ainsi soumis au prélèvement à la source si votre salarié est imposable. Si les sommes versées sont, en tout ou partie, exonérées d'impôt sur le revenu, vous devez inscrire le montant exonéré dans la rubrique intitulée « Part des versements exonérée d'impôt sur le revenu ».

Épargne salariale (montants bruts)

Intéressement :	0	,	0	? Part d'im	des verseme pôt sur le rev	ents exoné venu :	rée	0		•	2
Participation :	0		0	?							
Abondement à un PEE :	0	,	0	?							
Abondement à un PEI :	0	,	0	?							
Abondement à un PERCO :	0	,	0	?							
Montant: 0 , 0	_ c	3									
Montant: 0 , 0	_ c [_
											_
DATE DE PAIEMEN	IT DU S	5A	LAIR	E *		31	/ Jan	wier	1	2024	
es champs signalés par.	le symbo	le	* sont	obligato	ires						
Précéden	t				Suivant				Annuk	er	
					4						

Sous certaines conditions, le montant de cette épargne salariale peut être, en tout ou partie, exonéré de l'impôt sur le revenu.

Indiquez la part des versements exonérée d'impôt sur le revenu.

Aide au remplissage des rubriques :
 Les montants indiqués ci-dessous ne seront pas ajoutés au net à payer car ils sont versés en dehors du salaire. Toutefois, ils seront soumis à la CSG/CRDS, ces cotisations étant retenues au salarié sur ce bulletin de salaire.
- Par conséquent, les primes d'intéressement et de participation devront être versées au salarié pour leur
montant brut avant déduction de la CSG/CRDS.
r var deraut, les montants inscrits dans les rubriques ci-dessous seront reintegres dans la remuneration nette fiscale du salarité et seront ains isoumis au prélèvement à la source si votre salarié est imposable. Si les sommes versées sont, en tout ou partie, exonérées d'impôt sur le revenu, vous devez inscrire le montant exonéré dans la rubrique intituité « Fait des versements exonérée d'impôt sur le revenu ».
tpargne salariate (montants bruts)
Interessement : 0 , 0 T d'impôt sur le revenu : 0 , 0 Z
Abondement à un PEE : 0 , 0 ?
Abondement à un PEI : 0 , 0 ?
Abondement à un PERCO 1 0 , 0 ?
RETENUES SUR SALAIRE cliquez ici
Montant: 0 , 0 ¢ 3
DATE DE PAIEMENT DU SALAIRE * 31 / Janvier / 2024
es champs signalés par le symbole " sont obligatoires
Précédent Suivant Annuler
ÉPARGNE SALARIALE_cliquez ici
Aide au remplissage des rubrigues :
 Les montants indiqués ci-dessous ne seront pas ajoutés au net à payer car ils sont versés en dehors du salaire.
Toutefois, ils seront soumis à la CSG/CRDS, ces cotisations étant retenues au salarié sur ce bulletin de salaire.
 Par conséquent, les primes d'intéressement et de participation devront être versées au salarié pour leur montant brut avant déduction de la CSG/CRDS.
 Par défaut, les montants inscrits dans les rubriques ci-dessous seront réintégrés dans la rémunération nette fiscale du salarié et seront ainsi soumis au prélèvement à la source si votre salarié est imposable. Si les sommes versées sont, en tout ou partie, exonérées d'Impôt sur le revenu, vous devez inscrire le montant exonéré dans la rubrique initivulée « Part des versements exonérée d'impôt sur le revenu ».
transmente (montants bruts)
Participation : 0 0 9
Abondement à un PEE : 0 , 0 ?
Abondement à un PEI : 0 , 0 ?
Abondement à un PERCO : 0 , 0 ?
and a second s
RETENUES SUR SALAIRE cliquez ici
Montant: 0 , 0 ¢ 3
DATE DE PAIEMENT DU SALAIRE * 31 / Janvier / 2024 es champs signalés par le symbole * sont obligatoires
Précédent Suivant Annuler
ÉPARGNE SALARIALE_cliquez ici
Aide au remplissage des rubriques :
Les montants indiques circlessous ne seront pas ajoutes au net a payer car ils sont verses en denors du salaire. Toutefois, ils seront soumis à la CSG/CRDS, ces cotisations étant retenues au salarié sur ce bulletin de salaire.
 Par conséquent, les primes d'intéressement et de participation devront être versées au salarié pour leur montant bruit avant déduction de la CEG/CEDE.
 Par défaut, les montants inscrits dans les rubriques ci-dessous seront réintégrés dans la rémunération nette
fiscale du salarié et seront ainsi soumis au prélèvement à la source si votre salarié est imposable. Si les sommes versées sont, en tout ou partie, exonérées d'impôt sur le revenu, vous devez inscrire le montant exonéré dans la rubrique initiulée « Part des versements exonérée d'impôt sur le revenu ». Éconces estable la constante teure).
Tabérassement : 0 0 Part des versements exonérée
Participation : 0,0 ?
Abondement à un PEE : 0 , 0 ?
Abondement à un PEI : 0 , 0 ?
Abondement à un PERCO : 0 , 0 ?
RETENUES SUR SALAIRE cliquez ici
Montant: 0 , 0 ¢ 3
Montant: 0 , 0 ¢ 3
Montant: 0 , 0 ¢ 3 DATE DE PAIEMENT DU SALAIRE * 31 / Janvier / 2024

ÉPARGNE SALARIALE cliquez ici

Précédent

Action 3

Indiquez dans la zone « Retenues sur salaire », la somme qui doit être déduite de la rémunération nette de votre salarié (acomptes, avances, participation salariale à l'acquisition des titres restaurant, saisie-arrêt...).

Attention, ces sommes ne doivent pas être déduites du montant indiqué dans la zone rémunération.

Action 4

Une fois toutes les informations concernant la paie saisies, cliquez sur « Suivant ».

Pour les prochains mois, si la déclaration est la même que pour le mois précédent, vous pourrez cliquer sur « Générer une prestation similaire ». Les informations seront déjà pré-remplies.

Éditez et téléchargez le certificat d'enregistrement du volet social ou le bulletin 4 de paie

4.1 Éditez le certificat d'enregistrement du volet social ou le bulletin de paie

Les actions à réaliser

Annuler

Suivant 4

Un récapitulatif vous permet de vérifier les informations saisies. Si vous souhaitez modifier, cliquez sur « Précédent ».

Action 2

Vous pouvez cliquer sur la rubrique « Total des cotisations estimées » pour visualiser le détail des cotisations et le montant du salaire net à verser à votre salarié.

Si les informations sont correctes, cliquez ensuite sur « Enregistrer ».

	VOS DONNÉES Sert :
	Coordonnées bancaires : 800 i
	VOTRE SALARIE(E) Prénom: Nom: Prénom: N° sécurée: Duée de naissance: 05/09/1994
	adresse mail: CONTRAT
	Référence du centrat: 2024182W05404 du 01/07/2024 au 31/08/2024
	dsc: [01 / [Xuttet] / [2024] arc: [31 / [Xuttet] / [2024] Votre sataria a t-di quitté l'rentroprise au cours ou à la fin de cette période ? Non
	Demier volet social de l'année pour ce contrat ? Non Envenéende de la contrater ? Non
	HEURES RÉMUNÉRÉES
	Nombre de jours travaillés: 0 Heures rémunérées: 151 h 40 mm
	ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION
	Datase decrete en ent
	VERSEMENT SANTE Versement santé : 0 , 0 c
	PRIMES ET INDEMNITÉS
	Nature Type Valeur Journises à cotisations Divers (500), (50)c
	DATE DE PALEMENT DU SALURE (A) pome () pour
	[Priciaes] 1 Survey Avenue
VOS DONNÉES Siret : Coordonnées bancaires : BIC : (IBAN : (sous re	éserve de modification en cours)
VOTRE SALARIÉ(E)	
Nom: unec. N° sécurité sociale: adresse mail:	Prénom: Date de naissance: 05/09/1994
CONTRAT	1
Référence du contrat: du 01/07/	2024 au 31/08/2024
DATE DE PATEMENT DU SALATRE	21 / Inillet / 2024
DATE DE PAIEMENT DO SALAIRE	51 / Junet / 2024
TOTAL DES COTISATIONS ESTIMÉES Le montant total des cotisations s'élève à : 1566.70 Le montant de ces cotisations sera prélevé sur le co modification en cours).	cliquez ici 2 ε mpte : (sous réserve de
Précédent	Enregistrer 2
	Cartificat d'annaistrament
	Certificat d'enregistrement

RÉFÉRENCE DU VOLET VOTRE SALARIÉ(E)

PÉRIODE D'EMPLOI * dui 01 / Juillet / 2024 Votre salarié a t-il quitté l'entreprise au cours o Dernier volet social de l'année pour ce contrat

HEURES RÉMUNÉRÉES

VERSEMENT SANTE

Si vous :

ent santé i 0 PRIMES ET INDEMNITÉS

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

DATE DE PAIEMENT DU SALAIRE

. . .

TOTAL DES COTISATIONS Cotisations ouvrières: 532.80 C Cotisations patronales: 1032.90 C

CONTRAT

Prénom: Date de naissance: 05/09/1994

rées: 151 h 40 m

aui 31 / Juillet

nération : 2000 , 00 €

31 / Juillet

aitez saisir un nouveau volet social sans afficher les salariés présents, <u>cliquez-ici</u>, ez afficher la liste des salariés présents, utilisez le menu "saisir un volet social" du bandeau de

/ 2024

/ 2024

Non

du 01/07/2024 au 31/08/2024

tou à la fin

Établie un volet social

La déter

ation de la base d'i

1

Action 3

Vous obtenez immédiatement le certificat d'enregistrement que vous pouvez imprimer. Le bulletin de paie sera disponible dans la rubrique « Editions » dès le premier jour ouvré suivant votre saisie.

Un exemplaire du bulletin de paie doit être remis par vos soins au salarié.

Ce message apparaît lorsque le montant de la rémunération est inférieur au Smic en vigueur ou lorsqu'il n'est pas mentionné le montant total mais le taux horaire.

Contactez le service Tese pour modifier ces informations.



🔥 Votre volet social ne respecte pas le SMIC. Veuillez vérifier votre saisie. Pour plus d'information, vous pouvez prendre contact avec votre centre mutualisé.

4.2 Editez le certificat d'enregistrement du volet social ou le bulletin de paie

Les actions à réaliser

Action 1

Dans la rubrique « Volets sociaux », cliquez sur « Liste des volets sociaux » pour accéder aux bulletins de paie.

Accueil Adhésion (Contrats Volets sociaux Editions Arrêts de travail Contacts
) Liste des volets sociaux	1 Volets sociaux > Accueil Accueil Volets Sociaux
) Saisir un volet social) Infos légales	Menu Volets Sociaux

Action 2

Les bulletins de paie enregistrés sont disponibles, en cliquant sur l'icône avec la flèche rouge.

Ils peuvent être téléchargés, modifiés ou supprimés, en cliquant sur le crayon orange.



Action 3

À la suite de l'édition du bulletin de paie, la déclaration sociale nominative (DSN) est transmise automatiquement aux organismes sociaux.

Vous devez ensuite verser le salaire à votre salarié à la date indiquée.

Puis, le décompte de cotisations sociales sera mis à votre disposition dans la rubrique

« Editions » au début du mois suivant. Vous pouvez le télécharger en cliquant sur l'icône avec la flèche rouge.





Bon à savoir

Le prélèvement interviendra sur votre compte bancaire le 15 du mois suivant l'envoi du décompte de cotisations.

Exemple : le bulletin de salaire de septembre 2024 est saisi le 30/09/2024.

Il sera disponible le jour ouvré suivant. Le décompte des cotisations est édité entre le 06/10 et le 10/10/2024. Les cotisations correspondantes seront prélevées à partir du 15/11/2024.

Impor tant

Si vous souhaitez avoir des informations concernant le paiement de vos cotisations, l'obtention d'une attestation ou encore une demande de délai de paiement, vous devez contacter votre Urssaf via la rubrique « Ma boîte aux lettres ».

Vous pouvez y visualiser les messages reçus (notification/réponse de votre service Tese par exemple), les demandes que vous avez effectuées (informations sur vos éditions par exemple).

Vous pouvez également accéder à la situation de votre compte, vos déclarations, vos versements, vos soldes créditeurs ou débiteurs, vos demandes de délais.

5 Option : signaler un arrêt ou une reprise du travail

Bon à savoir

Si votre salarié est en arrêt de travail ou reprend le travail à la suite d'un arrêt, vous devez compléter la rubrique « Arrêt de travail ».

Les actions à réaliser

Action 1

Dans la rubrique « Arrêt de travail », cochez l'une des cases pour signaler, consulter, modifier ou supprimer un signalement.

Le signalement d'arrêt de travail doit être effectué dans les 5 jours suivant la prise de connaissance par l'employeur de l'arrêt.

Puis, cliquez sur « Suivant ».

Signalement d'arrêt et de reprise de travail

SIGNALEMENT D'ARRET ET DE REPRISE DE TRAVAIL

Je souhaite signaler un arrêt de travail
 Je souhaite signaler une reprise suite à un arrêt de travail
 Je souhaite consulter/modifier un signalement

Annuler



Action 2

Sélectionnez un motif d'arrêt. Cette rubrique vous permet de signaler l'incapacité temporaire de votre salarié (maladie, maternité, accident du travail, congés maternité /paternité...) ou une reprise de travail.

Signalement d'arrêt de travail

MOTIF DU SIGNALEMENT D'ARRET DE TRAVAIL



Action 3

Enfin, renseignez la date de reprise et sélectionnez un motif de reprise : reprise normale, temps partiel thérapeutique ou temps partiel pour raison personnelle. Puis, cliquez sur « Suivant » pour valider votre demande. SIGNALEMENT DE REPRISE DE TRAVAIL